

Syndicat CGT de la Source Perrier
Lieu dit : « source Perrier-les bouillens »
30310 Vergèze
TEL : 06.83.49.84.70

Vergèze le 05 novembre 2009

Nos réf : 091105C
Objet : « Souffrance au travail »

Monsieur DARCOS Xavier
Ministre du Travail
127 rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Par la présente, le syndicat CGT de la Source Perrier souhaite attirer votre attention sur une situation préoccupante.

La Source Perrier subit depuis plus de quinze ans des restructurations à grande échelle.

En effet suite à la prise de contrôle par Nestlé, les exigences financières de ses actionnaires, conduisent à une course effrénée de gains de productivité qui engendre de graves répercussions sur la santé physique et mentale du personnel.

En 2008, plusieurs « craquages » (termes employés par le médecin du Travail) sont à déplorer. Ce dernier a identifié un certain nombre de salariés présentant des risques potentiels à commettre l'irréparable. Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir les éléments attestant notre propos.

Alors que toutes ces réorganisations qui se poursuivront encore jusqu'en 2011, sont en phase d'application, la direction souhaite aller encore plus loin et imposer une gestion individuelle du personnel :

-Un salaire au mérite.

-Un entretien individuel annuel ; **entretien pour le moins traumatisant et déstabilisant, tant les méthodes utilisées ne visent qu'à humilier le personnel, voir à essayer de lui prouver son incompetence, alors que rien ne lui était reproché sur le plan professionnel jusqu'alors.** Les entretiens sont en cours de réalisation.

De telles pratiques menacent la santé physique et mentale des salariés. Le CHSCT a essayé en vain d'alerter la direction sur les dangers d'un management qui n'a rien à voir avec une saine gestion des ressources humaines et qui n'améliore en rien, au contraire, la performance de chacun.

Nous savons que votre ministère s'est saisi de ce grave problème qu'est la « souffrance » au travail et entend que des négociations sur le stress soient initiées dans les meilleurs délais.

C'est la raison pour laquelle nous tenons à vous faire part de nos inquiétudes et comptons sur votre intervention pour amener nos dirigeants à abandonner des méthodes de management menaçant gravement la santé des salariés, et à engager sans délais les négociations que vous exigez.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de connaître votre action, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Le secrétaire général du syndicat CGT de la Source Perrier

Olivier ALMERAS

Copies : -Médecin du Travail
-Inspection du travail
-Direction NESTLE WATER Sud
-DASS du GARD
-CHSCT
-CRAM
-Préfet
-Affichage

